



DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES RISQUES
MAJEURS DE LA COMMUNE DE
VERNOIL-LE-FOURRIER

SOMMAIRE

LES RISQUES MAJEURS	P.2
LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	P.5
LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN	P.7
LE RISQUE SISMIQUE	P.11
LE RISQUE FEU DE FORêt	P.14
LE RISQUE TEMPÊTE	P.18
LE RISQUE CANICULE	P.20
LE RISQUE GRAND FROID	P.22
LE RISQUE NUCLÉAIRE	P.24
LE RISQUE RADON	P.27
LE RISQUE PANDÉMIE	P.29

LES RISQUES MAJEURS

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Il s'agit d'un évènement potentiellement dangereux sur un secteur où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Il existe deux familles de risques majeurs :

- Les risques naturels : inondation, mouvements de terrain, feux de forêts ...
- Les risques technologiques : industriels, nucléaires, transports de matières dangereuses, la rupture de barrage ...

Deux critères caractérisent le risque majeur :

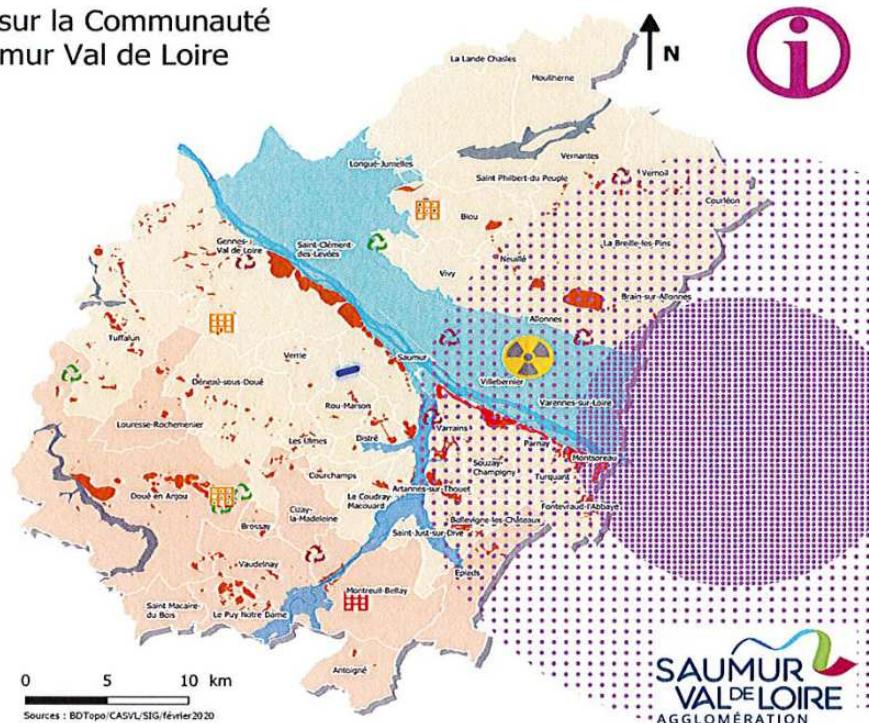
- Une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être enclins à l'oublier et à ne pas de préparer à sa survenue,
- Une importante gravité : nombreuses victimes, lourds dommages pour les biens et l'environnement.

Les risques majeurs sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Un territoire soumis aux risques :

Naturels
Inondation
PPRI de l'Authion
PPRI du Thouet
Autres zones inondables
Réseau hydrographique
Mouvements de terrain
PPRmvt coteaux saumurois
Zone présentant des cavités
Séisme
Sensibilité très faible
Sensibilité Faible
Sensibilité Modérée

Technologiques
Nucléaire
Rayon de 20 km
Rayon de 10 km
Industriel
Site SEVESO
ICPE non classée SEVESO
Déchetterie
Autres lieu de stockage de déchets
Rupture de barrage
Barrage classé



La gestion de crise en cas de risque majeur ?

*La gestion de crise est l'affaire de tous,
l'État, les collectivités, les établissements scolaires, les entreprises ...
et aussi les citoyens !*

Lorsqu'un évènement touche une seule commune, le Maire est le Directeur des Opérations de Secours (DOS). Dès lors que l'évènement impacte plusieurs communes, le Préfet remplace le Maire au poste de DOS.

Dans l'organisation générale de la réponse de sécurité civile, il est fait une distinction entre :

- **le secours** (protéger, soigner, médicaliser, évacuer d'urgence) qui est de la compétence du Préfet (Plan ORSEC préfectoral)
- **la sauvegarde** (informer, alerter, interdire, mettre à l'abri, soutenir, assister, etc.) qui est de la compétence du Maire et qui est définie dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Comment suis-je alerté ?

L'alerte, c'est l'annonce d'un danger en cours, imminent ou à venir. Elle permet à chacun de prendre connaissance des risques et de mettre en place les mesures de protection adaptées pour se protéger et mettre en sécurité les biens.

Selon la nature du risque, les alertes seront de différentes natures : téléphone, sms, email, diffusion de messages par des véhicules de secours, affichage, site internet de la ville, les médias locaux et nationaux, etc.

Composer son kit d'urgence ?

En cas d'évacuation, il est important de préparer un sac d'urgence avec le nécessaire et de le compléter avec une liste de choses indispensables à prendre avant de partir. Vous trouverez ci-contre un kit d'urgence type qu'il vous faudra adapter en fonction des particularités de votre famille.

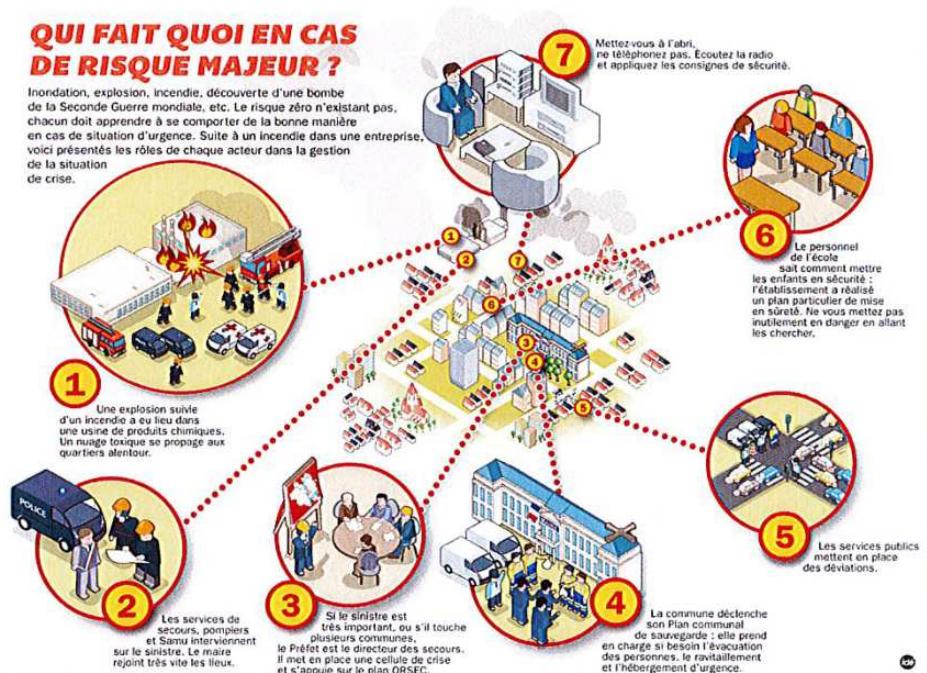


Comment anticiper une situation de crise chez moi ?

La gestion de crise est l'affaire de tous : chaque citoyen doit pouvoir y participer au même titre que les pouvoirs publics.

À l'échelle du foyer, chaque citoyen a la possibilité de réaliser son Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS). Ce plan aidera chacun à se préparer en prévoyant un certain nombre de dispositions pour aider à traverser cette période sans panique. Il est conseillé de la réaliser avec ses proches afin que chaque membre du foyer soit impliqué pour une plus grande efficacité.

Le guide est téléchargeable sur le site de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire www.saumurvaldeloire.fr



Et le DICRIM ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un outil de communication destiné à faire connaître les risques majeurs présents sur la commune et à donner les consignes de sécurité en cas d'évènements graves. Ce document fournit également l'ensemble des informations sur les actions et mesures à prendre en fonction des différents risques.

Le DICRIM est élaboré par le Maire en tenant compte du DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) du Maine-et-Loire.

Dans la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER

- Risque sismique
- Risque feu de forêt
- Risque nucléaire
- Cavités souterraines
- Retrait gonflement d'argiles
- Risque tempête
- Risque canicule
- Risque grand froid
- Risque pandémie

RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Les phénomènes de retrait gonflement se manifestent dans les sols argileux et sont liés aux variations en eau du terrain. Lors des périodes de sécheresse, le manque d'eau entraîne un tassement irrégulier du sol en surface : on parle de retrait. À l'inverse, un nouvel apport d'eau dans ces derniers terrains produit un phénomène de gonflement.

LE RISQUE

Le retrait-gonflement intervient majoritairement dans des argiles particulières (smectites et interstratifiées), relativement sensibles à la teneur en eau. Il est influencé par les variations climatiques, la végétation et les actions humaines.

Le retrait gonflement des argiles est sans danger pour l'homme mais peut entraîner divers désordres sur le bâti : fissurations, décollements ou désencastrement d'éléments.

CONSEILS FACE AU RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES ?

Que faire en cas de constatation de fissures importantes ?



- Ne pas entrer dans un bâtiment gravement endommagé ou fragilisé,
- Informer son assurance et la mairie pour l'élaboration d'un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle.

SOLUTIONS FACE AU RISQUE

Les constructions les plus vulnérables sont les maisons individuelles, avec un simple rez-de-chaussée et des fondations de faibles profondeurs.

Des mesures simples peuvent être respectées pour construire une maison et limiter par la suite le risque retrait-gonflement des argiles.

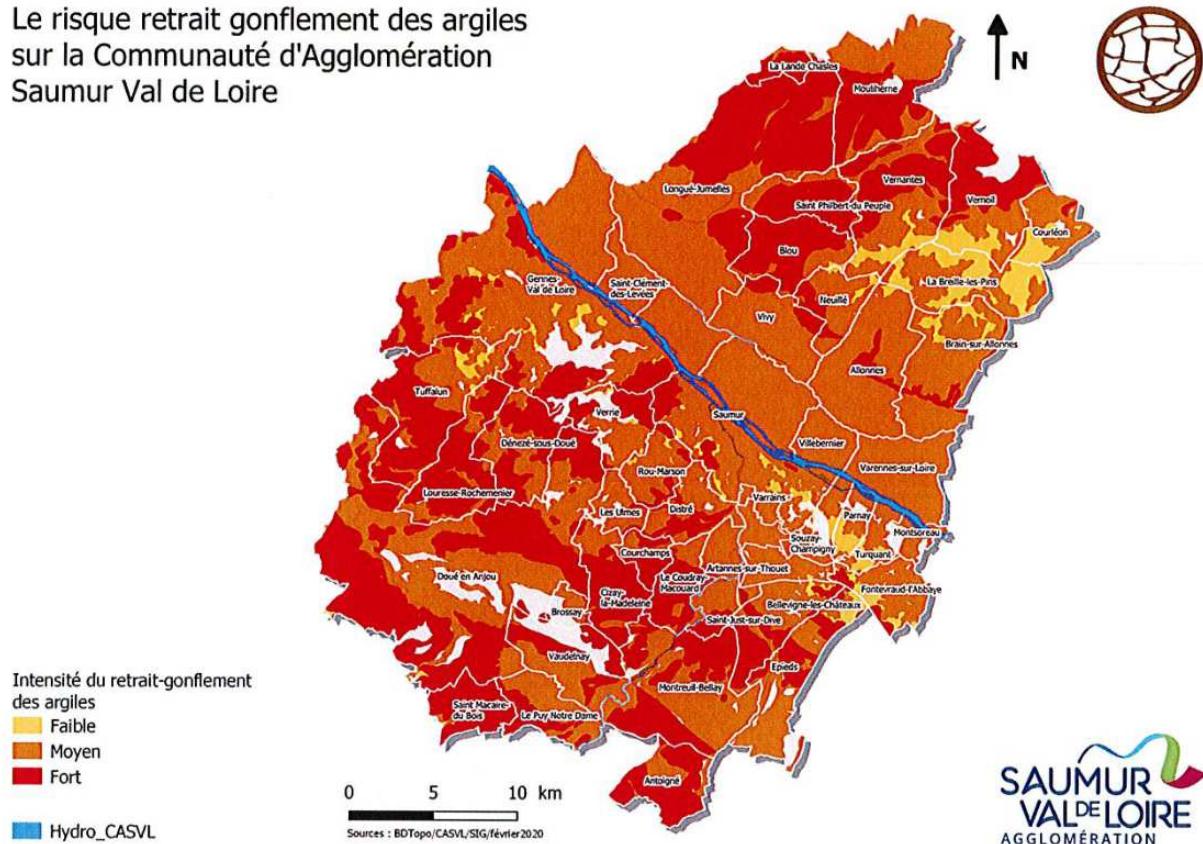
CONSIGNES

- Sortir du bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.
- Appeler la mairie pour prévenir des dégâts observés.
- Ne pas retourner dans un bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.

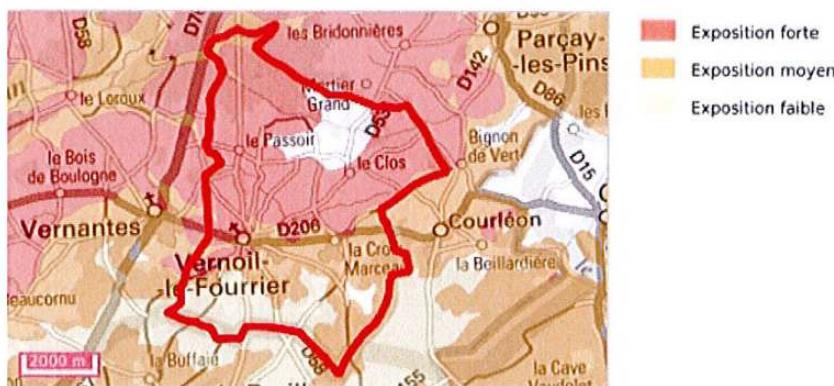


RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Le risque retrait gonflement des argiles
sur la Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire



La commune de VERNOIL-LE-FOURRIER



Un « aléa fort » signifie que des variations de volume ont une très forte probabilité d'avoir lieu. Ces variations peuvent avoir des conséquences importantes sur le bâti (comme l'apparition de fissures dans les murs).

La commune n'est pas soumise à un PPRN Retrait-gonflements des sols argileux.

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

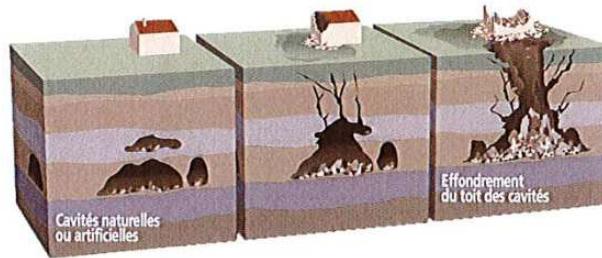
Le risque de mouvement de terrain : Un mouvement de terrain est un **déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol**. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Les Cavités : Les cavités souterraines sont des **vides qui affectent le sous-sol**, et dont l'origine dans notre département peut être soit humaine, soit naturelle. Elles ont des caractéristiques variables en fonction des matériaux extraits du sol.

En matière de protection

Il existe différents moyens techniques pour réduire le risque d'effondrement de cavité souterraine et de chute de bloc. Cependant, deux méthodes particulières et complémentaires sont employées :

- **Agir directement sur la cavité ou la falaise** pour la consolider ou la combler afin de **réduire l'aléa**
- **Agir sur l'aménagement** déjà présent (bâtiment, réseau, etc.), à l'aplomb et aux abords de la cavité ou de la falaise afin de **réduire la vulnérabilité** de ces infrastructures.



Que faire en cas de mouvement de terrain ?

Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.



Ne pas pénétrer dans un bâtiment impacté par un mouvement de terrain.



Ne pas retourner sur ses pas en direction de l'évènement.



S'éloigner rapidement de la zone d'effondrement ou de chute.



Contacter directement la mairie et les secours en cas d'évènement.



Écouter la radio pour se tenir informé des évènements.



Dans la commune de Vernoil-le-Fourrier

Vernoil-le-Fourrier se situe en rive droite de la Loire, dans la partie est du département du Maine-et-Loire.

Le relief est marqué par l'existence de plusieurs buttes disséminées sur tout le territoire de la commune, les plus importantes se situent dans la partie du sud.

La moitié nord du territoire communal est constituée de formations cénomanianes : à l'extrême nord, il s'agit de sables, ensuite ce sont des marnes.

Un grand affleurement de calcaire crétacé ou tuffeau traverse le centre de la commune. Celui-ci a été exploité, ainsi les cavités se concentrent à son niveau. Enfin, au sud du territoire communal, apparaissent une formation de sables, grès et argiles du Coniacien, puis, pour finir, des sables et grès du Bartonien.

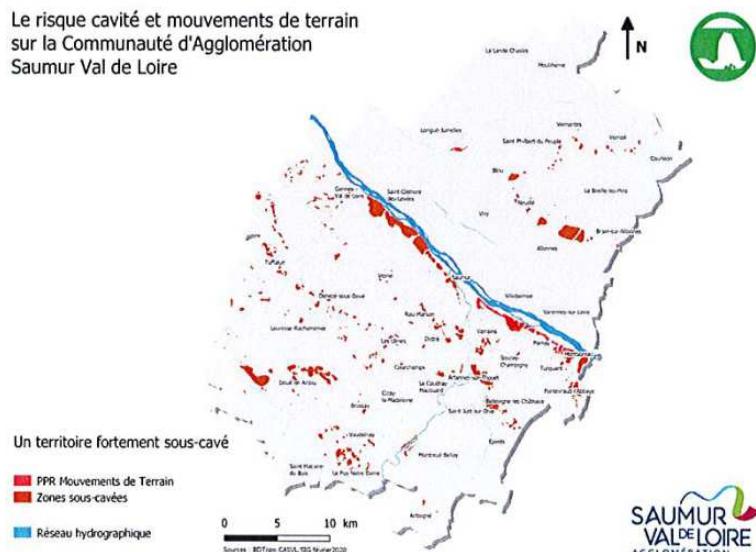
Différents types de cavités sont rencontrés sur la commune : des habitats troglodytiques, des caves-dépendances et plusieurs grandes carrière souterraines (sources : CG49, BRGM, Service de l'inventaire du patrimoine, Fraysse, DLRCA).

Soixante-dix-sept indices de cavités souterraines ont été recensés dans la commune de Vernoil-le-Fourrier, dont plusieurs regroupent plusieurs entrées de cavités.

Le risque d'effondrement de cavité souterraine

On trouve sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire de nombreuses cavités souterraines d'étendues variables, aussi bien en coteau qu'en plaine.

L'effondrement résulte de la rupture des appuis ou du toit d'une cavité souterraine, rupture qui se propage jusqu'en surface de manière plus ou moins brutale, et qui détermine l'ouverture d'une excavation grossièrement cylindrique. Les dimensions de cette excavation dépendent des conditions géologiques, de la taille et de la profondeur de la cavité, ainsi que du mode de rupture. Ce phénomène peut être ponctuel ou généralisé et concernez dans ce cas des superficies de plusieurs hectares. S'il est ponctuel, il se traduit par la création d'un fontis de plus ou moins grande importance



Un inventaire a été réalisé par le Département de Maine-et-Loire, service géologie et des carrières souterraines. Cette étude fait état de cavités aux lieux-dits :

- Cave de la Bréchère (3 caves et 1 carrière)
- La Bonnevaltrie (cave)
- La Bruère (2 caves)
carrière)
- La Couinière (cave et 3 carrières)
- La Couinière Nord (cave)
- La Croix Marceau (cave)
- L'Areau Fleury (cave)
- La Miraudière (cave)
- La Roche (3 Caves)
- La Verrerie (2 caves)
- Le Bourg (11 caves)
- Les Blordières (cave)
- Poligny (5 caves et 1

Par ailleurs, la commune se trouve en majeur partie en zone à aléa moyen à fort.

Les risques d'éboulement et de chute de blocs

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est dotée d'un PPR coteau sur les communes de Saumur, Souzay, Turquant, Parnay et Montsoreau.

Le mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et plusieurs millions de mètres cubes. Les déplacements de matière peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou rapides quelques mètres par jour)

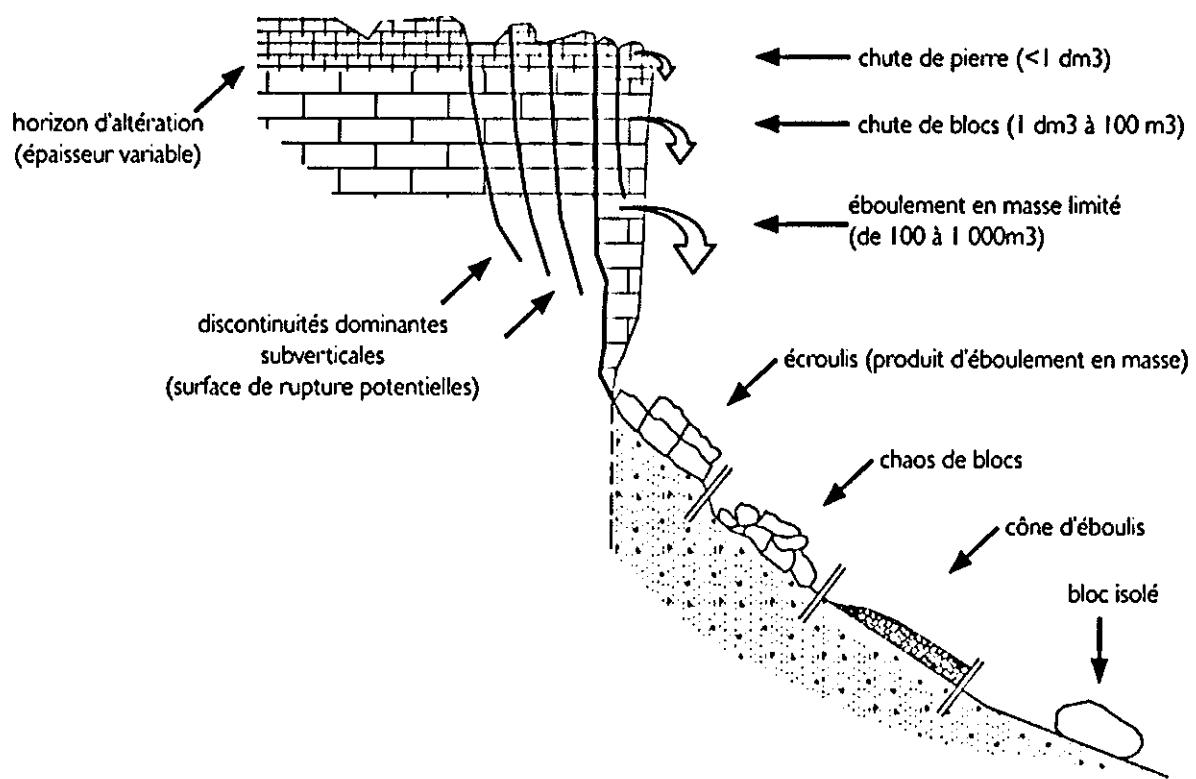
L'évolution naturelle des versants rocheux engendre des chutes de pierres et de blocs ou des éboulements en masse.

Le phénomène de chute dépend de plusieurs facteurs, naturels et anthropiques :

- **La géologie** : le pendage des couches géologiques, leur état de fracturation, leur perméabilité et leur altération sont autant de paramètres conditionnant l'occurrence et l'intensité du phénomène.
- **L'hydrogéologie** : la circulation et la rétention d'eau au sein des formations entraînent des phénomènes d'érosion et d'altération. Le phénomène de gélification contribue également à cette altération de la roche.
- **Les séismes** font vibrer les éléments du sol et peuvent être à l'origine du déclenchement d'un éboulement.

On distingue plusieurs types de mouvements de terrain :

- **Les mouvements lents et continus** : tassement et affaissements de sols, glissements de terrains le long d'une pente.
- **Les mouvements rapides et discontinus** : les effondrements de cavité souterraines naturelles et artificielles (carrières et ouvrages souterrains), les écroulements de coteaux et les chutes de blocs, les coulées boueuses et torrentielles.
- **L'érosion** du littoral, des berges d'un fleuve ou d'un cours d'eau.



RISQUE SISMISQUE

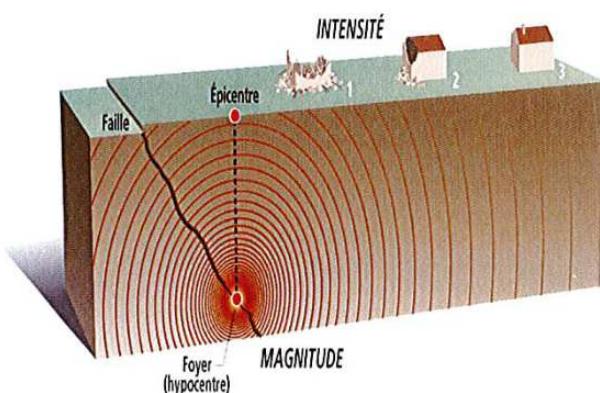
Le séisme, ou tremblement de terre, correspond à une fracturation des roches en profondeur, le long d'une faille terrestre ou sous-marine préexistante. Cette rupture s'accompagne de la libération soudaine et brutale d'une grande quantité d'énergie dont une partie se propage sous forme d'ondes sismiques provoquant des vibrations plus ou moins importantes du sol.

Le risque

Un séisme est principalement caractérisé par :

- **Son foyer** : la région de la faille où se produit la rupture et d'où partent les ondes sismiques. Les secousses du sol sont d'autant plus importantes que la profondeur du foyer est faible.
- **Son épicentre** : le point à la surface de la Terre situé à la verticale du foyer et où l'intensité est la plus forte.
- **Sa magnitude** : elle traduit l'énergie libérée par le séisme. Elle est généralement mesurée par l'échelle de Richter. Augmenter la magnitude d'un degré correspond à multiplier par 30 l'énergie libérée.
- **Son intensité** : elle est évaluée selon la manière dont le séisme se traduit en surface (le ressenti et les dégâts observés. Elle ne dépend pas de la magnitude et varie d'un point à un autre.

L'activité sismique étant principalement liée à la tectonique des plaques, on distingue plusieurs types de séismes : inter-plaque, intra-plaque, lié à l'activité volcanique ou à l'activité humaine.



Conseils en cas de séisme

- Ne pas retourner dans un bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.
- Sortir du bâtiment endommagé par les mouvements de terrain.
- Appeler la mairie pour prévenir des dégâts observés.



La commune de VERNOIL-LE FOURRIER

Est soumise au niveau faible de sismicité sur la carte délimitant ces risques sur le territoire national, en application du décret ministériel du 22 octobre 2010.

Son application, à compter du 01 mai 2011, n'entraîne pas d'obligation sur l'usage des sols. En revanche, les règles de construction sont obligatoires en fonction des probabilités d'atteinte aux personnes et aux équipements indispensables aux secours et aux communications. Ces obligations s'appliquent aux nouvelles constructions et aux travaux de remplacement ou d'ajout des éléments non structuraux (balcons ou extensions par exemple).



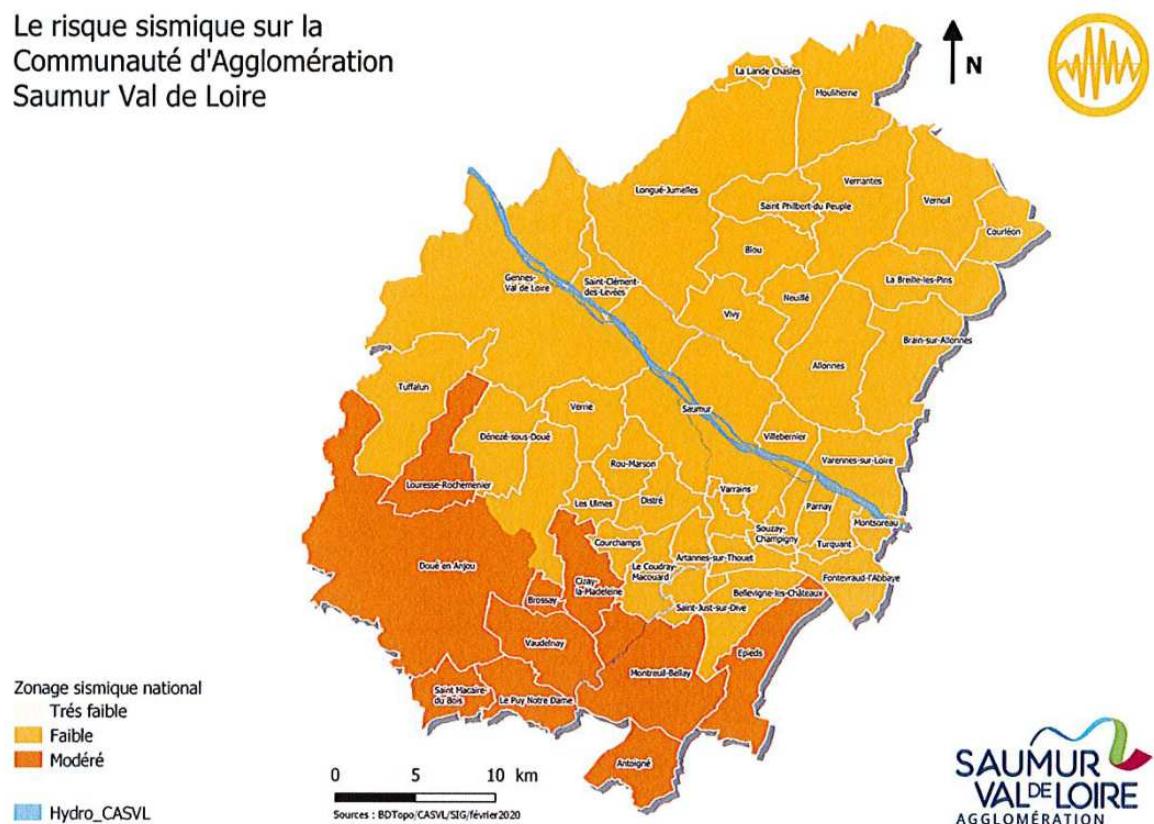
LISTE DES SÉISMES LES PLUS IMPORTANTS POTENTIELLEMENT RESENTIS DANS LA COMMUNE

L'intensité traduit les effets et dommages induits par le séisme en un lieu donné. Son échelle est fermée et varie de I (non ressenti) à XII (pratiquement tous les bâtiments détruits). A ne pas confondre avec la magnitude qui traduit l'énergie libérée par les ondes sismiques, qui est mesurée sur une échelle ouverte et dont les plus forts séismes sont de l'ordre de magnitude 9.

Séismes les plus importants potentiellement ressentis dans la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER

Commune	Intensité interpolée	Intensité interpolée par classes	Qualité du calcul	Fiabilité de la donnée observée SisFrance	Date du séisme
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.93	VI	calcul précis	données assez sûres	26/01/1579
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.75	VI	calcul précis	données incertaines	13/03/1708
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.51	V-VI	calcul précis	données incertaines	25/06/1522
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.46	V-VI	calcul précis	données assez sûres	14/05/1497
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.39	V-VI	calcul précis	données assez sûres	25/01/1799
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.39	V-VI	calcul précis	données assez sûres	07/09/1706
VERNOIL-LE-FOURRIER	5.06	V	calcul précis	données assez sûres	14/09/1866
VERNOIL-LE-FOURRIER	4.94	V	calcul très précis	données incertaines	06/10/1711
VERNOIL-LE-FOURRIER	4.48	IV-V	calcul précis	données incertaines	05/07/1841
VERNOIL-LE-FOURRIER	4.26	IV-V	calcul précis	données assez sûres	11/03/1704

Le risque sismique sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

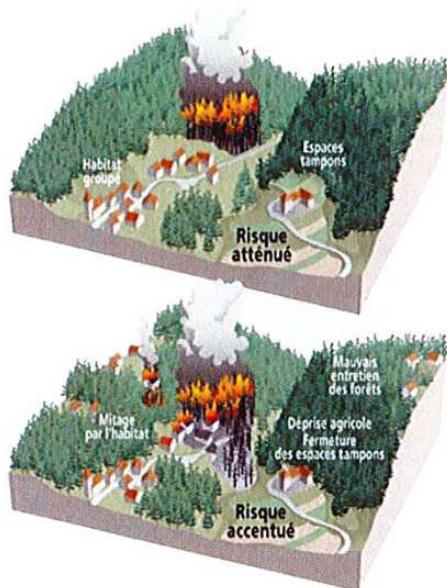


RISQUE FEU DE FORÊT

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un demi hectare d'un seul tenant, et qu'une partie au moins des étages arbustifs ou arborés (partie haute) est détruite. On étend la notion de feu de forêt aux incendies concernant les formations subforestières de petites tailles (les landes) et aux formations herbacées (prairie).

Le risque

Pour se déclencher et se propager, un feu a besoin de trois éléments : une source de chaleur, un apport d'oxygène et un combustible.



Les causes d'un sinistre sont parfois déclenchement d'un feu de forêt on distingue (sécheresse, vent fort, foudre, ...) les forestier, densité de végétation, disposition des strates, ...) les conditions orographiques (progression accélérée dans un relief montant) et l'homme (accident, imprudence, malveillance, travaux agricoles, ...).

difficiles à établir avec certitude. Pour les causes de quatre facteurs principaux : les condition climatiques caractéristiques de la végétation (type de peuplement

Dans la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER

Le Maine-et Loire a été classé en zone à risque moyen. Différentes études réalisées par la DDAF dans le département de Maine-et-Loire ont amené à classer la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER en zone à risque très élevé au niveau local. Ces boisements, situés au nord (forêt domaniale de Pont-Ménard) et au sud (Bois de la Breille), couvrent plus du tiers de la surface communale.

La commune de VERNOIL-LE-FOURRIER est classée en zone à risque très élevé au niveau local. Les boisements situés au nord (forêt domaniale de Pont-Ménard) et au sud (Bois de la Breille), couvrent plus du tiers de la surface communale.

Conseils en cas de feu de forêt

- Ne pas fumer ni allumer de flamme
- Ne pas appeler pour éviter d'encombrer les réseaux téléphoniques.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place
- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner
- Fermer les fenêtres et les ouvertures et calfeutrer toutes entrées d'air.
- Laisser les portails ouverts pour l'accès aux secours.
- Écouter la radio pour se tenir informé des consignes et des évènements.

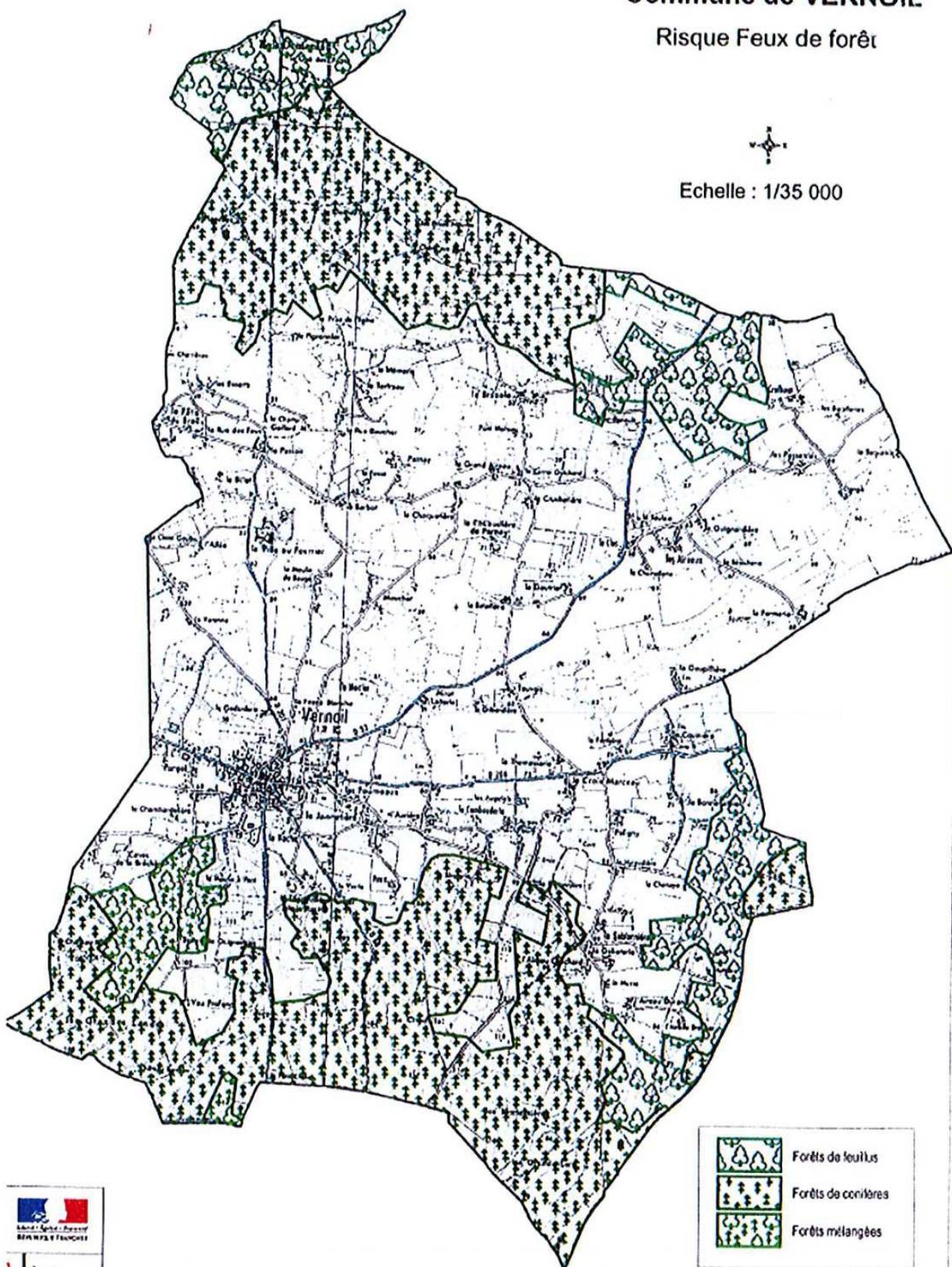


Commune de VENOIL

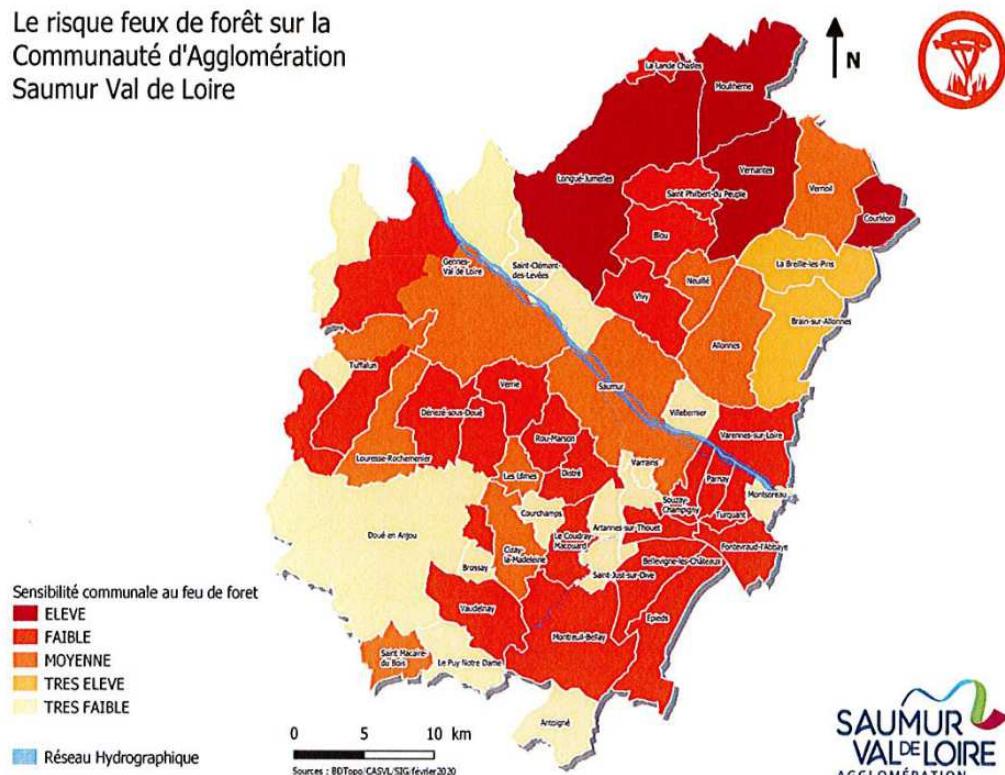
Risque Feux de forêt



Echelle : 1/35 000



Le risque feux de forêt sur la
Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire



SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

RISQUE TEMPÊTE

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, due à l'opposition de deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau).

De cette confrontation naissent notamment des vents pouvant être très violents. On parle de tempête lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds, degré 10 de l'échelle de Beaufort).

Le risque

L'essentiel des tempêtes touchant la France se forme sur l'Océan Atlantique, au cours des mois d'automne et d'hiver (on parle de « tempête d'hiver »), progressant à une vitesse moyenne de l'ordre de 50 km/h et pouvant concerner une largeur atteignant 2 000 Km.

Les tempêtes peuvent se traduire par :

- **Des vents** tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre autour du centre dépressionnaire. Ces vents sont d'autant plus violents que le gradient de pression est élevé.
- **Des pluies torrentielles** pouvant entraîner des inondations plus ou moins rapides, des glissements de terrain et coulées boueuses.

Les mesures préventives

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et en particulier la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER peut être victime de tempêtes, avec des vents violents et parfois accompagnés de fortes précipitations. Pouvant avoir des conséquences tant humaines, qu'économiques et environnementales. Le risque de tempête est géré principalement à l'échelle nationale.

Météo France publie tous les jours des bulletins réactualisés et assure la Vigilance Météo en mettant à disposition de la population une carte de vigilance.

Tout propriétaire doit veiller à la bonne solidité et l'entretien de son patrimoine pour limiter les chutes d'arbre, de cheminée de toiture, etc.

Conseils en cas de tempête

Avant :

- Fermer et calfeutrer l'ensemble des ouvertures
- Se renseigner sur les prévisions météorologiques
- Prévoir un éclairage de secours

Pendant :

- S'enfermer dans un bâtiment
- S'informer sur les alertes et consignes du gouvernement
- Ne pas monter sur le toit
- Ne pas se déplacer

Après :

- Dégager les accès
- Évaluer les dommages
- Ne pas stationner sous les lignes électriques ni les toucher
- Contacter son assureur



Tempête JUIN 2021 à
VERNOIL-LE-FOURRIER

RISQUE CANICULE

La canicule est un épisode de très forte chaleur, aussi bien de jour comme de nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres principaux : la température et la durée.

Le risque

Les périodes de fortes températures qui se prolongent avec un faible refroidissement la nuit peuvent compromettre la santé et notamment la bonne régulation de la température du corps humain. Le risque de déshydratation augmente fortement et un « coup de chaleur » peut être fatal pour les personnes les plus fragiles. Les seuils de canicule varient en fonction des départements : Le Maine-et-Loire est considéré en période de canicule lorsque la température ne descend pas sous les 35°C le jour et 19°C la nuit.

La population à risque

Tous les habitants sont susceptibles d'être impactés par les phénomènes de canicule. Cependant, certaines catégories de personnes sont plus à risque, notamment :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans : le corps a du mal à réguler la température et le coup de chaleur peut être important (température du corps supérieur à 40°C)
- Les nourrissons et jeunes enfants
- Les femmes enceintes

Conseils en cas de canicule

Avant :

- Préparer une trousse « canicule » avec des éléments permettant de se rafraîchir
- Contacter les personnes sensibles de votre entourage
- Se faire connaître auprès des services municipaux si vous êtes une personne à risque
- Protéger son habitation contre la chaleur, fermer les volets et rideaux et créer des courants d'air
- Ne pas rester isolé
- Limiter au maximum tous les efforts physiques
- Proposer de l'aides aux personnes vulnérables

Pendant :

- S'hydrater et maintenir le corps au frais
- Boire régulièrement et s'alimenter en qualité suffisante
- Eviter les boissons alcoolisées et trop sucrées
- S'humidifier le visage régulièrement sans se sécher

Dans la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER, plusieurs périodes de canicule ont eu lieu.

RISQUE GRAND FROID

On parle de période de grand froid lorsqu'un épisode de temps froid est persistant (supérieur à 2 jours), intense, et d'une étendue géographique importante.

Le grand froid comme la canicule constituent un danger pour la santé de tous.

Le risque

En France métropolitaine, les températures les plus basses de l'hiver surviennent habituellement en janvier sur l'ensemble du pays. Mais des épisodes précoces (en décembre) ou tardifs (en mars ou en avril) sont également possibles.

Les climatologues identifient des périodes de froid remarquables en tenant compte des critères suivants :

- L'écart aux températures moyennes régionales
- Les records précédemment enregistrés et l'étendue géographique
- La persistance de l'épisode prévu

Les mesures préventives

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et en particulier la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER peut être victime de vague de grand froid accompagnée de fortes chutes de neiges, de pluie verglaçante ou de verglas.

Il peut y avoir des conséquences tant humaines, qu'économiques et environnementales. Le risque grand froid est géré principalement à l'échelle nationale.

Météo France publie tous les jours des bulletins réactualisés et met à disposition de la population une carte de vigilance.

Conseils en cas de grand froid

Avant :

- Préparer l'équipement nécessaire (médicaments, couverture de survie, etc ...)
- Se renseigner sur les prévisions météorologiques
- Se faire connaître auprès des services municipaux si vous êtes une personne fragile ou isolée

Pendant :

- Limiter les efforts physiques à l'extérieur
- Maintenir la température ambiante du foyer à 19°C
- Vérifier les installations de chauffage pour éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Après :

- Si vous vous sentez fatigué, ne pas hésiter à appeler votre médecin traitant
- En cas d'urgence, appeler le 15 (SAMU)

Dans la commune de VERNOIL-LE-FOURRIER, plusieurs vagues de grand froid ont eu lieu.

RISQUE NUCLEAIRE

Le risque nucléaire est un événement accidentel avec des risques d'irradiation ou de contamination pour le personnel, les populations, les biens et l'environnement.

Le risque

Le risque nucléaire se manifeste de deux manières principales :

- **L'irradiation externe** : en cas d'accident grave, elle concerne les personnes proches d'une source radioactive, donc principalement le personnel de la centrale nucléaire ainsi que les secours intervenant sur place. Il faut s'éloigner au maximum de la source radioactive pour se protéger.
- **La contamination** : intervient lorsque les substances radioactives se sont répandues dans l'atmosphère, le sol ou l'eau. Elle est liée à l'ingestion ou l'inhalation de particules radioactives. Tant que ces éléments sont dans l'organisme, nos organes sont soumis à une radiation interne.

Les effets

Les effets sont fonction de la distance à la source de radiation et la durée d'exposition.

- **Les effets possibles sur l'homme** : brûlure, stérilité, cancer (effets aléatoires sur une partie de la population), effet génétique supposé, effet sur le fœtus (malformations).
- **Les effets sur l'environnement** : la flore (destruction ou pollution), la faune (mêmes effets que sur l'homme avec des variables), les cultures (produits de consommation contaminés).
- **Les effets économiques** : perturbation importante des activités humaines.

Conseils en cas d'incident nucléaire

Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner



Fermer les fenêtres et les ouvertures et calfeutrer toute entrée d'air



Couper les réseaux de gaz et d'électricité



Ecouter la radio pour se tenir informé des consignes et des évènements



Ne pas prendre de comprimé d'iode sans l'ordre du Préfet



Ne pas fumer ni allumer de flamme



Ne pas appeler pour éviter d'encombrer les réseaux téléphoniques

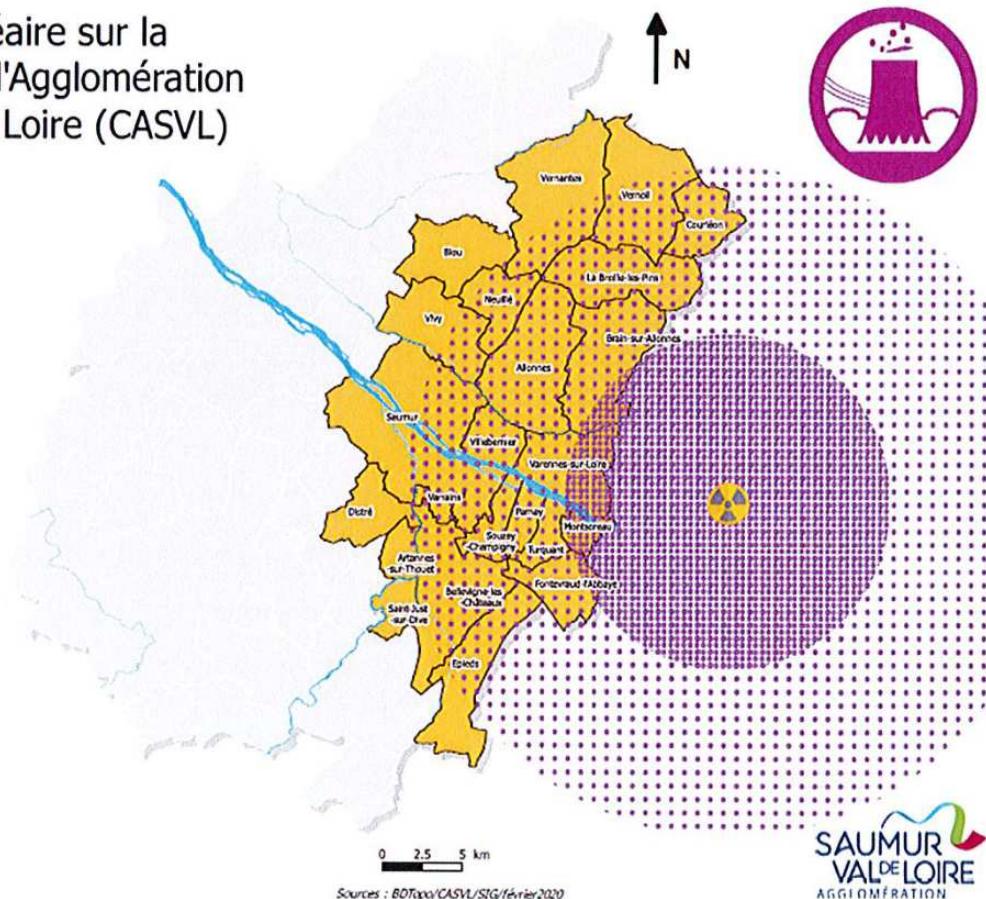


Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge

Le risque Nucléaire sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL)

Le nucléaire dans le Saumurois

- Central nucléaire de Chinon
- Périmètre de risque nucléaire de 10km autour de la centrale de Chinon
- Périmètre de risque nucléaire de 20km autour de la centrale de Chinon
- Communes impactées par le risque nucléaire modéré
- Communes de la CASVL
- Réseau hydrographique



La commune de VERNOIL-LE-FOURRIER

Se situe dans un rayon de **moins de 20 km** de la centrale nucléaire de Chinon (située sur la commune d'Avoine). Elle est par conséquent impactée par le risque nucléaire.

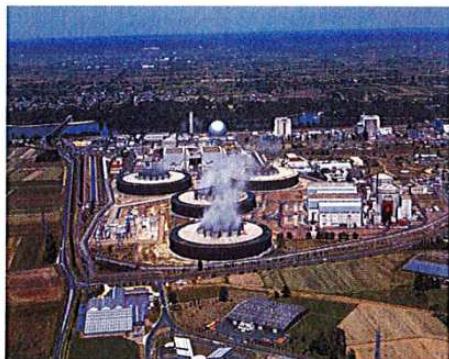


Illustration : Centrale Nucléaire de Chinon (Source EDF)

RISQUE RADON

On entend par risque radon, le risque sur la santé lié à l'inhalation du radon. Ce gaz radioactif, présent naturellement dans l'environnement est incolore, inodore et émet des particules alpha et bêta. Il est présent partout à la surface de la planète a des concentrations variables en fonction des régions.

Le risque

Le radon résulte de la désintégration de l'uranium et du radium naturellement présents dans la croûte terrestre. Il est présent partout à la surface de la Terre et en particulier dans les roches granitiques et volcaniques. Le radon se disperse dans l'eau et l'atmosphère, ce qui en extérieur n'est pas nocif pour la santé. Mais cela peut devenir plus dangereux lorsqu'il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments mal ventilés, des caves ou des cavités.

Les effets du radon

Dans plusieurs parties du territoire national, le radon accumulé dans certains logement et locaux, peut constituer une source significative d'exposition de la population aux rayonnements ionisants.

Le radon est cancérigène pour l'Homme et une exposition régulière durant de nombreuses années à des concentrations excessives accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Pour diminuer la vulnérabilité des habitations au radon, on peut citer les solutions suivantes :

- **Empêcher le radon de venir du sol** : étanchéité autour des canalisations, des portes et couverture des sols en terre battue.
- **Traiter le soubassement** ; aération naturelle ou vide sanitaire et assistance avec ventilation mécanique.
- **Diluer la concentration en radon dans le volume habité** en aérant régulièrement pour renouveler l'air.

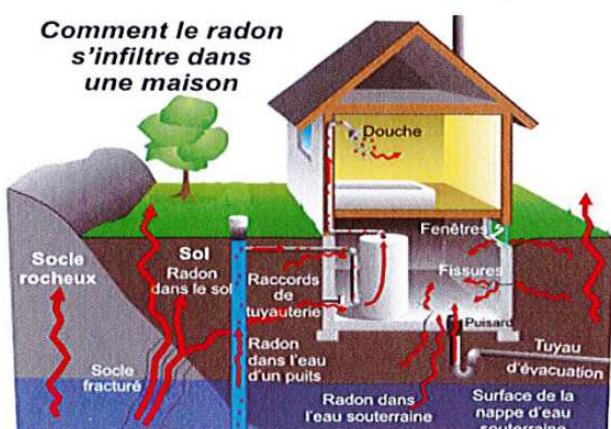
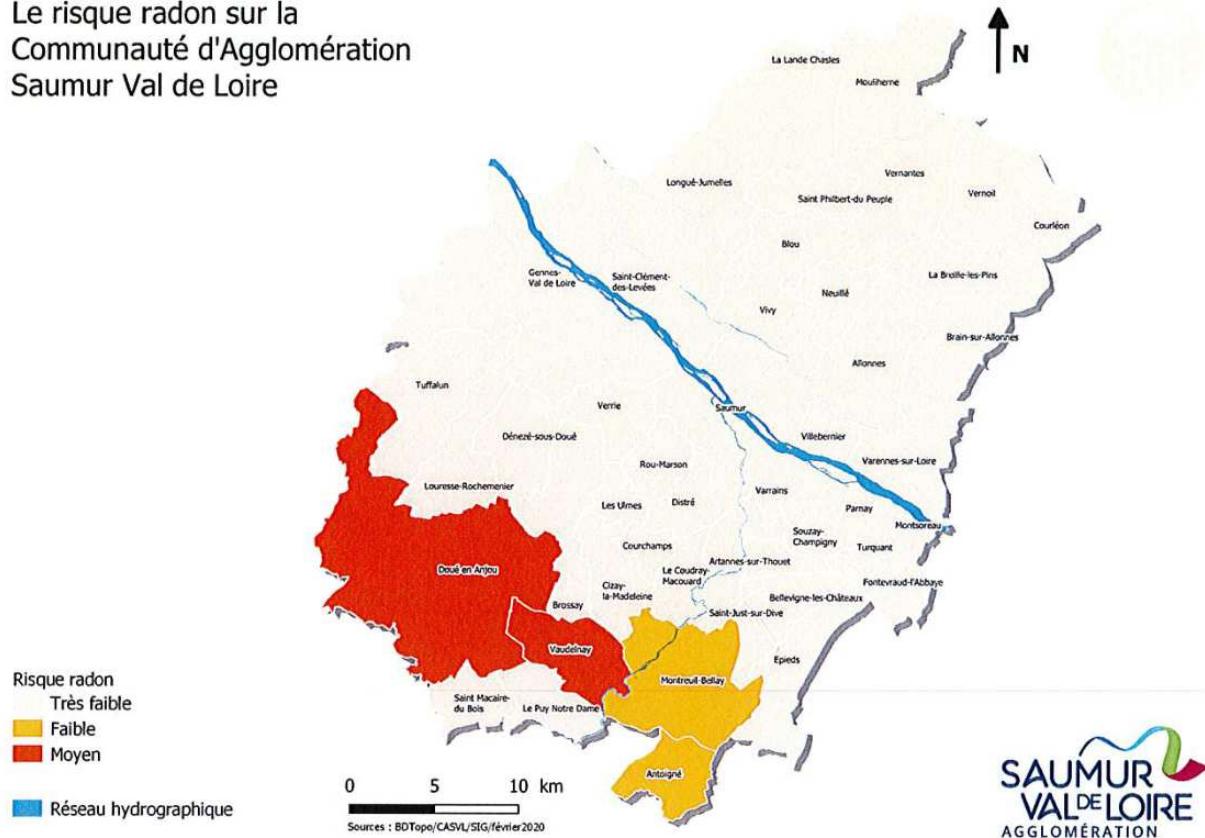


Illustration 1: Les voies d'infiltration dans une habitation

(modifié d'après DDRM Aveyron 2018)

Le risque radon sur la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



Conseils en cas de présence de radon

Aérer régulièrement le logement pour diluer la concentration en radon.



La commune de VERNOIL-LE-FOURRIER est situé en zone faible de sensibilité au radon.

RISQUE DE PANDÉMIE

On appelle risque de pandémie un risque à grande échelle, immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population localement ou globalement (pandémie type Ebola, Covid-19, grippe ...)

Le risque

Le risque pandémie est caractérisé par la diffusion rapide et géographiquement étendu d'un nouveau sous-type de virus ou de bactérie résultant d'une transformation génétique conséquente. Le virus ou la bactérie possédant des caractéristiques immunologiques nouvelles par rapport à ceux habituellement circulants, l'immunité de la population est faible voire nulle, ce qui a pour conséquence de permettre à la maladie de progresser et se propager rapidement, pouvant aboutir à une pandémie.

Les causes

L'apparition d'une pandémie peut résulter d'une recombinaison génétique entre différents virus animaux ou humains ou des mutations progressives de ces derniers.

Le virus peut se transmettre de différentes façons en fonction de sa nature et de ses caractéristiques :

- Par voie aérienne : dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons.
- Le contact rapproché avec une personne infectée : embrasser ou se serrer la main.
- Le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade : poignées de porte, crayons, téléphone, ...

Conseils en cas de pandémie

Avant :

- Se laver régulièrement les mains
- Prévoir une boîte de masques chirurgicaux
- Prévoir un flacon de gel hydroalcoolique

Pendant :

- Se couvrir la bouche et le nez lorsque vous éternuez

- Limiter ou éviter le contact avec les personnes fragiles ou à risques
- Se laver très régulièrement les mains
- S'informer sur les alertes et consignes du gouvernement
- Utiliser un mouchoir en papier jetable